

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Procès-verbal de l'assemblée qui a eu lieu le 17 février 2023, à 9 h, sur Zoom

Présences	Absences
<u>Membres ayant droit de vote</u> Bangs, Jeff, président Barry, Aaron Embleton, Sheila, rectrice et vice-chancelière par intérim Guay, André Harquail, David Kurkimaki, Laura Manitowabi, Tammy McCue, Meghan (AECS) Recollet, Angela (arrivée à 9 h 52) Sbaa, Nawfal	<u>Membres ayant droit de vote</u> Duval, Don Cameron, Vernon
<u>Membres sans droit de vote</u> Colin, Fabrice, APUL Durand, Louis, APUL Fenske, Tom, SEUL Johnson, Mark, secrétaire intérimaire de l'Université Scott, Daniel, Sénat Teller, Meredith	<u>Membres sans droit de vote</u> Bassett, Shannon, Sénat Morin, Avery (AGE) Motamedi, Monica
<u>Observateurs (personnes-ressources)</u> Beaudry, Dominic, vice-recteur associé à l'enseignement et aux programmes autochtones Brouwer, Brenda, vice-rectrice intérimaire aux études Cacciotti, Cindy, vice-rectrice associée aux ressources humaines et au développement organisationnel Caron, Joseph, interprète Demianiuk, Ben, directeur du développement des affaires Eger, Tammy, vice-rectrice à la recherche Hodgson, Ann, secrétaire associée de l'Université par intérim Jubb, Dawne, conseillère générale intérimaire Lavallée, Normand, vice-recteur associé aux services financiers Mykytczuk, Nadia, directrice générale intérimaire de l'École des mines Goodman Piché, Michel, vice-recteur intérimaire aux finances et à l'administration Rocca, Gina, adjointe de direction par intérim	

SÉANCE À HUIS CLOS

Le président du Conseil des gouverneurs (« le Conseil »), M. Jeff Bangs, déclare la séance à huis clos ouverte à 9 h 1 et confirme qu'il y a quorum. Il reconnaît le Traité Robinson-Huron de 1850 et que l'Université Laurentienne se trouve sur les terres traditionnelles des Atikameksheng Anishnawbek.

POUR DÉCISION ET INFORMATION

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. David Harquail, appuyé par Mme Laura Kurkimaki, que l'ordre du jour soit adopté dans la forme présentée. Adopté à l'unanimité

2. Déclaration de conflits d'intérêts

Le président invite les membres à indiquer des conflits d'intérêts concernant l'ordre du jour et rappelle que, en tout temps durant la réunion, ils peuvent respectueusement envisager et signaler un conflit potentiel qui peut surgir pendant les débats.

Le secrétaire intérimaire de l'Université fait remarquer que M. Harquail avait déclaré un conflit potentiel d'intérêts qui peut survenir à l'occasion si les discussions en venaient à porter sur le traitement réservé aux fonds de dotation et (ou) les contributions différées.

3. LACC - Mise à jour sur la situation financière

Le président invite le vice-recteur intérimaire aux finances et à l'administration, M. Michel Piché, à faire une mise à jour. M. Piché fournit quelques faits saillants concernant la situation financière de l'Université à la fin de décembre 2022, les niveaux de trésorerie de ses fonds de fonctionnement et de ses fonds distincts, et la nécessité de maintenir une réserve de trésorerie afin de faire face aux éventualités, à la mise en œuvre de la transformation, aux frais d'entretien différé et au plan stratégique. Il indique également que cela nécessitera des investissements dans les programmes et la prestation des études.

4. Questions touchant le Comité de la planification et de l'aménagement des biens

M. Bangs invite le président du Comité des finances, M. David Harquail, à faire une mise à jour sur les articles 4.1 et 4.2. M. Harquail demande ensuite au vice-recteur intérimaire aux finances et à l'administration, M. Michel Piché, et à la conseillère générale intérimaire, Mme Dawne Jubb, de donner une vue d'ensemble de ces questions.

4.1 Proposition pour lancer le processus de vente de la résidence officielle du recteur ou de la rectrice de l'Université Laurentienne

M. Piché explique que le processus de vente de la résidence a débuté. La Laurentienne devra obtenir l'approbation du ministère des Collèges et Universités. Il décrit alors les prochaines étapes, y compris une évaluation de la propriété et le recrutement d'un agent immobilier.

Il est proposé par M. Aaron Barry, appuyé par Mme Laura Kurkimaki,

IL EST RÉSOLU

a) QUE le Conseil des gouverneurs donne à la rectrice le pouvoir de lancer le processus de vente de la résidence officielle du recteur ou de la rectrice de l'Université conformément aux obligations et engagements pris par l'Université, y compris ceux du ministère des Collèges et Universités et du Plan modifié de transaction et d'arrangements en date du 9 septembre 2022;

b) QUE la rectrice soumette lors de la prochaine réunion ordinaire du Comité de l'aménagement et de la planification des biens un rapport sur le processus et les actions nécessaires pour vendre la résidence officielle du recteur ou de la rectrice de l'Université. Adopté à l'unanimité

4.2 Approbation : Feuille de modalités concernant la vente de terrains de l'Université

Mme Jubb donne une vue d'ensemble des négociations touchant la feuille de modalités avec Infrastructure Ontario. Elle ajoute que cette feuille est un protocole d'entente non contraignant pour vendre sept parcelles de terrain, totalisant environ 69 acres, sans terres de conservation incluses. De plus, la province engagera des consultations avec les communautés autochtones. M. Piché donne également un aperçu de la façon dont la province entend gérer les propriétés en ce qui concerne la location et leurs coûts en capital.

Il est proposé par M. Aaron Barry, appuyé par M. André Guay,

IL EST RÉSOLU

QUE, comme présenté à l'assemblée du 17 février 2023, le Conseil des gouverneurs autorise l'Université à accepter et à donner suite aux recommandations décrites et présentées par la conseillère générale intérimaire de l'Université dans son mémoire du 15 février 2023.

Adopté à l'unanimité

5. Questions juridiques

M. Bangs invite Mme Jubb à présenter cet article. Elle fait un résumé verbal des principaux problèmes, projets et questions juridiques qui relèvent actuellement du service juridique.

6. Ressources humaines

M. Bangs invite la vice-rectrice associée aux ressources humaines et au développement organisationnel, Mme Cindy Cacciotti, à présenter cet article. Elle fournit une mise à jour verbale concernant les nouveaux éléments et les stratégies de planification touchant le recrutement, la dotation et les relations de travail.

7. Autres questions

En consultation avec le secrétaire intérimaire de l'Université, M. Mark Johnson, le président indique que l'ordre du jour est épuisé.

Il est proposé par M. David Harquail, appuyé par Mme Tammy Eger, de clore la séance à huis clos de la réunion.

Adopté à l'unanimité

8. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance à huis clos est levée à 9 h 57.

SÉANCE PUBLIQUE

Le président du Conseil des gouverneurs (« le Conseil »), M. Jeff Bangs, déclare la séance publique ouverte à 10 h 30 et confirme qu'il y a quorum. Il reconnaît alors le Traité Robinson-Huron de 1850 et que l'Université Laurentienne se trouve sur les terres traditionnelles des Atikameksheng Anishnawbek.

SÉANCE D'INFORMATION

A. Séance d'apprentissage et d'engagement : MIRARCO, École des mines Goodman et développement du Centre de biotechnologie des déchets miniers

M. Bangs invite la directrice générale intérimaire de l'École des mines Goodman, et présidente-directrice générale intérimaire de MIRARCO, Mme Nadia Mykytczuk, à donner une vue d'ensemble de l'École des mines Goodman et de MIRARCO, du rôle de l'École dans l'offre d'une formation minière aux étudiants et dans le partenariat avec l'industrie, et du rôle de MIRARCO qui favorise la recherche et la formation dans le milieu universitaire et le secteur privé. L'École enseigne l'ensemble du cycle minier et ses aspects plus larges, y compris l'environnement, l'engagement des autochtones, les environnements de travail sécuritaires et les relations durables de travail.

Elle souligne le programme de certificat de leadership de l'industrie des ressources minérales qui a été lancé avec succès en septembre 2021. Il s'agit d'un programme parascolaire avec apprentissage autodirigé offrant un mentorat de l'industrie. Elle souligne également le 5^e Défi d'or Goodman ainsi que certaines initiatives à venir comme la réduction du manque de main-d'œuvre pour la chaîne d'approvisionnement des batteries. Mme Mykytczuk souligne la participation à la création d'un programme appelé « Électrifions l'avenir », qui offre des camps d'été pour les élèves de la 6^e à la 12^e année.

Elle partage enfin la vision et la valeur de MIRARCO, dont le but ultime est d'assurer une exploitation minière durable, sûre et productive. Cela a conduit à l'idée de développer le Centre de biotechnologie des déchets miniers.

Le président remercie Mme Mykytczuk de sa présentation informative et inspirante.

POUR DÉCISION

1. Adoption de l'ordre du jour

Le président demande qu'une proposition soit faite en ce sens.

Il est proposé par M. David Harquail, appuyé par M. Aaron Barry, que l'ordre du jour soit adopté dans la forme présentée. Adopté à l'unanimité

2. Déclaration de conflits d'intérêts

Le président invite les membres à indiquer des conflits d'intérêts concernant l'ordre du jour et rappelle que, en tout temps durant la réunion, ils peuvent respectueusement envisager et signaler un conflit potentiel qui peut surgir pendant les débats.

Le secrétaire intérimaire de l'Université fait remarquer que M. Harquail avait déclaré un conflit potentiel d'intérêts qui peut survenir à l'occasion si les discussions en venaient à porter sur le traitement réservé aux fonds de dotation et (ou) les contributions différées.

3. Résolution en bloc

Le président demande qu'une proposition soit effectuée sous forme de résolution en bloc pour les articles suivants figurant dans la documentation du Conseil :

- procès-verbaux de l'assemblée du 2 décembre 2022, de l'assemblée extraordinaire du 30 novembre 2022 et du scrutin électronique du 4 décembre 2022;
- mandat du Comité mixte du bilinguisme;
- mandat du Comité de la planification et de l'aménagement des biens.

Il est proposé par Mme Laura Kurkimaki, appuyé par M. David Harquail,

QUE les articles figurant ci-dessus soient reçus et approuvés en bloc aux fins d'information.

Adopté à l'unanimité

4. Questions découlant des procès-verbaux

M. Bangs et le secrétaire intérimaire de l'Université confirment qu'il n'y a aucune question découlant des procès-verbaux.

5. Rapport de la rectrice

M. Bangs invite la rectrice et vice-chancelière par intérim, Mme Sheila Embleton, à présenter son rapport. Mme Embleton donne une vue d'ensemble des diverses activités et événements qui se déroulent ou se sont déroulés à l'Université. Elle fait le point sur le processus d'appel d'offres pour la transformation opérationnelle et l'appel d'offres pour le consultant stratégique. Elle fournit de plus amples informations sur l'état de la demande de modification de la loi régissant les activités de l'UL qui a été envoyée au MCU afin de permettre la représentation de l'APUL et du SEUL à titre de membres votants au sein du Conseil. Mme Embleton souligne les diverses activités de recrutement de cadres en cours, y compris deux recrutements à des postes de doyens et l'embauche de membres du corps professoral, et donne des données préliminaires sur les inscriptions.

6. Mise à jour financière (trésorerie, prévisions financières, mise à jour sur les inscriptions, cadre de planification, rendement des investissements, fonds de pension et de dotation)

M. Bangs demande au président du Comité des finances, M. David Harquail, de présenter ce point. M. Harquail indique que quatre résolutions sont soumises à l'approbation du Conseil. Il invite ensuite le vice-recteur intérimaire aux finances et à l'administration, M. Michel Piché, à fournir plus de détails.

M. Piché donne un aperçu des principaux aspects financiers des activités de la Laurentienne. Il souligne la présentation distribuée dans la documentation accompagnant l'ordre du jour et un tableau qui résume la situation de trésorerie de l'Université. Après avoir examiné les flux de trésorerie et les prévisions financières pour le reste de l'année, il ajoute que la situation de trésorerie est restée stable au cours des six derniers mois. Il souligne que les fonds de fonctionnement et les fonds distincts se portent également bien.

Il souligne que les chiffres officiels touchant les inscriptions à l'automne 2022 montrent une réduction des inscriptions à plein temps d'un exercice financier à l'autre, mais favorables à ce qui était prévu. On note également une augmentation considérable du nombre d'inscriptions de nouveaux étudiants étrangers aux cycles supérieurs et d'étudiants étrangers aux cycles supérieurs de retour.

Il souligne enfin les résultats du fonds de dotation pour 2022 et les compare aux références du marché.

7. Questions touchant le Comité de vérification

7.1 Approbation : Plan de vérification externe pour l'exercice se terminant le 30 avril 2023

M. Bangs invite le vice-recteur intérimaire aux finances et à l'administration, M. Michel Piché, à fournir des détails concernant l'article 7.1. M. Piché fournit une description du contexte et réitère que l'Université doit soumettre au MCU des états financiers vérifiés dans le cadre des dispositions touchant le plan d'arrangements de la LACC. Pour plus d'explications, M. Piché discute des documents de vérification qui figuraient dans la documentation soumise aux membres.

Il est proposé par M. David Harquail, appuyé par M. Aaron Barry,

IL EST RÉSOLU

QUE, comme présenté à l'assemblée du 17 février 2023, le Conseil des gouverneurs approuve le Plan proposé de vérification externe pour l'exercice se terminant le 30 avril 2023.

Adopté à l'unanimité

7.2 Information : États financiers vérifiés du Régime de retraite

M. Bangs invite M. Piché à fournir des détails concernant l'article 7.2. M. Piché présente les États financiers vérifiés au 20 juin 2022 du Régime de retraite de l'Université Laurentienne ainsi que le rapport des constatations du vérificateur. Les états financiers vérifiés du Régime de retraite de la Laurentienne doivent être déposés annuellement auprès de l'Autorité de réglementation des services financiers de l'Ontario au plus tard six mois après la fin de l'année du régime. Les états financiers au 30 juin 2022 ont été déposés auprès de l'organisme de réglementation le 23 décembre 2022. Les états financiers et le rapport de constatation du vérificateur ont été soumis au Comité de vérification pour information dans le cadre de sa surveillance de la gestion des risques de l'Université.

8. Questions du Comité de la planification et de l'aménagement des terrains

M. Bangs invite le président du Comité des finances, M. David Harquail, à présenter les articles 8.1, 8.2 et 8.3. M. Harquail demande à M. Piché à discuter de ce sujet.

8.1 Approbation : Projets d'entretien différé pour 2023-2024

M. Piché fournit des informations sur l'état des projets d'entretien différé et demande l'approbation pour donner suite aux projets prévus pour 2023-2024. Les projets d'entretien différé à l'Université Laurentienne sont gérés par le Service des installations. Historiquement, les projets étaient sélectionnés en fonction de leur criticité, de leur accessibilité, de leur sécurité et du financement disponible. Le Service des installations a récemment communiqué au Comité de la planification et de l'aménagement des biens un plan quinquennal d'entretien différé (29 septembre 2022) reposant sur les prévisions financières de l'Université soumises au ministère des Collèges et Universités.

Il est proposé par M. Aaron Barry, appuyé par M. Jeff Bangs,

IL EST RÉSOLU

QUE, comme présenté à l'assemblée du 17 février 2023, le Conseil des gouverneurs approuve les projets d'entretien différé pour 2023-2024 totalisant 8 400 000 \$, sous réserve du financement recommandé par le Comité des finances et de l'approbation du Conseil. Adopté à l'unanimité

8.2 Approbation : Proposition pour examiner les réparations à la Piscine d'or olympique Jenó-Tihanyi

M. Piché fournit quelques informations générales sur la piscine et le coût des réparations nécessaires afin de la rouvrir en toute sécurité à court terme. Un soutien externe sera nécessaire pour assurer la viabilité financière à long terme, y compris la possibilité de facturer les prix courants pour son utilisation.

La proposition consiste à recommander l'approbation du financement des travaux requis pour réparer les fuites et résoudre d'autres problèmes de sécurité. Si les fuites peuvent être réparées, d'autres problèmes seront résolus pour rouvrir la piscine.

La piscine est un atout important pour la communauté, car elle génère des retombées économiques et constitue un bon outil de recrutement pour la Laurentienne.

Il est proposé par Mme Angela Recollet, appuyé par M. Jeff Bangs,

IL EST RÉSOLU

QUE, comme présenté à l'assemblée du 17 février 2023, le Conseil des gouverneurs approuve les travaux requis pour examiner et réparer les fuites de la Piscine Jenó-Tihanyi à un coût qui ne doit pas dépasser 300 000 \$. Adopté à l'unanimité

8.3 Information : Rapport sur la nouvelle méthodologie d'évaluation touchant l'entretien différé et coûts pertinents

M. Bangs invite M. Piché à fournir plus d'informations à ce sujet. M. Piché explique qu'une nouvelle approche sera adoptée pour fournir un indice de l'état d'une installation, qui permettra de calculer l'arriéré de l'entretien différé. Cette approche est parrainée par la province et est utilisée par toutes les universités. Cela est également utilisé pour déterminer le montant de subventions accordées aux universités pour leur programme de renouvellement des installations. M. Piché ajoute qu'il est prévu que l'arriéré de 135 000 000 \$ augmentera considérablement avec cette nouvelle méthodologie.

9. Questions touchant le Comité des finances

M. Bangs invite le président du Comité des finances, M. David Harquail, à présenter les articles 9.1, 9.2 et 9.3.

9.1 Approbation : Politique de placement à court terme des fonds de trésorerie

M. Piché donne un aperçu de la politique de placement à court terme des fonds de trésorerie qui a été soumise par la direction lors de la dernière réunion du Comité des finances. Il ajoute que l'examen des prévisions financières sur cinq ans révèle que la Laurentienne maintiendrait un solde de trésorerie considérable (un peu moins de 100 000 000 \$) entre les fonds de fonctionnement et les fonds distincts. Il indique que la Laurentienne perçoit des intérêts sur le compte de fonctionnement et négocie avec la banque pour avoir un arrangement similaire sur les

fonds distincts. Cette politique fournira des paramètres où l'on peut investir les liquidités excédentaires.

Il est proposé par M. Aaron Barry, appuyé par M. Jeff Bangs,

IL EST RÉSOLU

QUE, comme présenté à l'assemblée du 17 février 2023, le Conseil des gouverneurs approuve la Politique de placement à court terme des fonds de trésorerie. Adopté à l'unanimité

9.2 Approbation : Budget et frais accessoires pour 2023-2024

M. Piché invite le directeur du développement des affaires, M. Ben Demianiuk, à fournir des informations et des recommandations à ce sujet. M. Demianiuk souligne le rapport sur le budget et les frais accessoires de la Laurentienne qui traite du logement, de la restauration et des services du campus, du stationnement et du centre d'impression, ainsi que des hypothèses de planification pour l'état actuel et futur des tarifs des résidences, des coûts de fonctionnement et des frais accessoires de l'Université.

Les unités auxiliaires devraient générer des revenus suffisants pour couvrir leurs coûts de fonctionnement et d'immobilisation. De plus, la Laurentienne devrait maintenir des réserves de fonctionnement pour couvrir les éventualités. Les tarifs de résidence resteront les mêmes, sauf pour la Résidence du Collège universitaire.

Il est proposé par M. Aaron Barry, appuyé par M. Jeff Bangs,

IL EST RÉSOLU

QUE, comme présenté à l'assemblée du 17 février 2023, le Conseil des gouverneurs approuve le budget et les frais accessoires pour 2023-2024. Adopté à l'unanimité

9.3 Approbation : Financement proposé des projets d'entretien différé pour 2023-2024

M. Piché souligne la liste des projets et d'activités de renouvellement du campus de 2023 à 2024, qui figurait dans la documentation accompagnant l'ordre du jour. Il explique que le Comité des finances demande au Conseil d'approuver le financement de 8 400 000 \$ pour les projets que le Service des installations a identifiés, y compris plusieurs projets d'entretien différé auxquels il faut donner suite au cours de l'exercice 2023-2024.

Il est proposé par M. Aaron Barry, appuyé par M. Jeff Bangs,

IL EST RÉSOLU

QUE, comme présenté à l'assemblée du 17 février 2023, le Conseil des gouverneurs approuve les projets d'entretien différé pour 2023-2024 totalisant 8 400 000 \$. Adopté à l'unanimité

10. Autres articles

10.1 Rapport du Conseil de l'Université Laurentienne pour la formation des autochtones - Février 2023

M. Bangs invite le président le vice-recteur associé à l'enseignement et aux programmes autochtones, M. Dominic Beaudry, à fournir plus d'informations sur ce rapport. M. Beaudry souligne quelques faits saillants du rapport, comme la lettre que le CULFA a envoyée au Conseil des gouverneurs demandant que quatre représentants autochtones y soient nommés. Il mentionne que le CULFA a accueilli de nouveaux membres et la proposition faite à la Laurentienne d'organiser une journée de perfectionnement professionnel pour tout le personnel sous le thème « Guérison culturelle et collective » le 29 septembre 2023. M. Beaudry ajoute que de nombreuses universités canadiennes organisent des journées de perfectionnement professionnel et que la Laurentienne pourra peut-être accroître le nombre de ces journées dans d'autres domaines.

M. Beaudry indique enfin que le CULFA a reçu une mise à jour touchant le programme proposé/planifié de baccalauréat ès arts en études autochtones interdisciplinaires qui s'alignera sur le programme d'études supérieures et le programme de doctorat en études interdisciplinaires.

10.2 Questions du président

M. Bangs remercie M. Beaudry du bon travail qu'il a accompli et souhaite la bienvenue à Mme Angela Recollet et à Mme Tammy Manitowabi en tant que nouveaux membres autochtones du Conseil des gouverneurs. M. Bangs estime qu'il est important, alors que la Laurentienne est sortie du processus de la LACC, de montrer à la communauté et à ses parties prenantes qu'il y a des jalons et des objectifs à atteindre, et qu'ils les atteignent méthodiquement. De plus, il est important de montrer que la Laurentienne se porte mieux maintenant et qu'elle continuera de se renforcer au fil des jours.

11. Autres questions

M. Bangs et le secrétaire intérimaire de l'Université confirment qu'il n'y a aucune autre question à examiner.

12. Discussion à huis clos

Le Conseil des gouverneurs discute alors de questions à huis clos en l'absence des membres de l'Équipe de direction.

13. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le président du Conseil, M. Bangs, lève la séance à 13 h 1.

Jeff Bangs, président

Mark Johnson, secrétaire intérimaire de l'Université